
DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS HYDRIQUES ET INDUSTRIELS

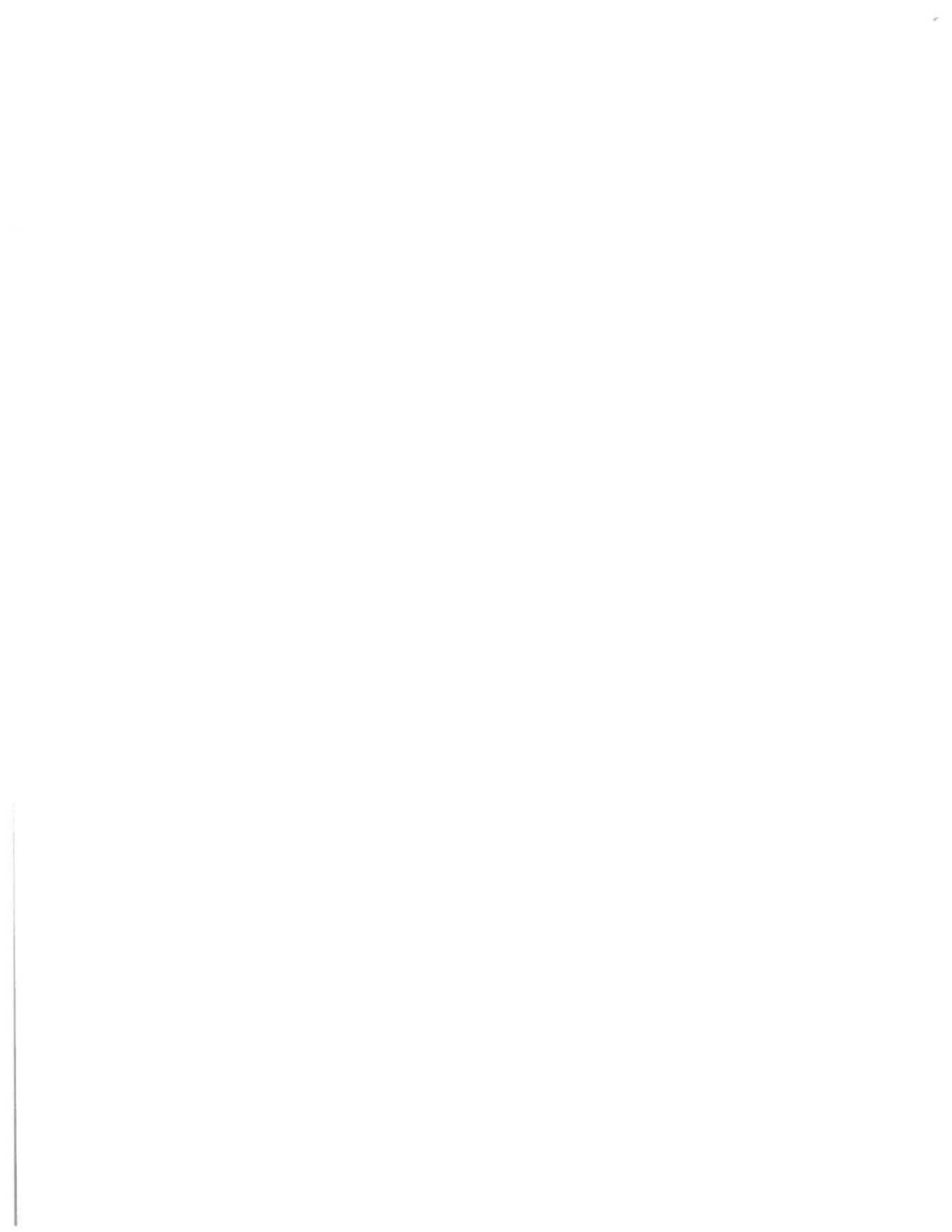
**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le programme décennal de dragage d'entretien
au quai de Rio Tinto Fer et Titane inc.
sur le territoire de la ville de Sorel-Tracy
par Rio Tinto Fer et Titane inc.**

Dossier 3211-02-295

Le 9 février 2017

***Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques***

Québec 



INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le programme décennal de dragage d'entretien au quai de Rio Tinto Fer et Titane inc. par Rio Tinto Fer et Titane inc. répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2015-07-03	Réception de l'avis de projet
2015-07-21	Délivrance de la directive
2016-05-06	Réception de l'étude d'impact
2016-08-12	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2016-11-14	Réception de l'addenda n° 1 – Réponses aux questions du MDDELCC
2017-02-09	Réceptions des informations complémentaires à l'addenda n° 1

2. DESCRIPTION DU PROJET

Rio Tinto Fer et Titane inc. (RTFT) possède un complexe métallurgique à Sorel-Tracy. À partir de ce complexe, la compagnie produit et met en marché du dioxyde de titane, de la fonte en gueuse, et de l'acier de haute qualité ainsi que de la poudre d'acier et de fer. Le minerai utilisé pour cette production provient d'un gisement localisé au lac Tio, au nord de la municipalité de Havre-Saint-Pierre ainsi que d'autres gisements outre-mer (principalement de Madagascar). Ce minerai, ainsi que le charbon utilisé pour la production, arrivent par bateau au quai de la compagnie situé également à Sorel-Tracy. La compagnie expédie également à travers le monde ses produits à partir de ce quai. En moyenne, 150 navires fréquentent la zone portuaire de RTFT annuellement.

La zone portuaire de RTFT est un secteur où les sédiments sont transportés par les courants du fleuve Saint-Laurent. La section en bordure du quai peut aussi potentiellement recevoir du minerai ou du charbon qui s'échappe lors des opérations de transbordement des navires. Ces deux facteurs contribuent à réduire la profondeur requise pour la navigation et l'accostage sécuritaire des navires. Ceci fait en sorte que la compagnie doit procéder à des travaux de dragage de façon récurrente.

Compte tenu de l'importance de ce quai pour la compagnie, il est impératif qu'il soit opérationnel. Un accès libre et sécuritaire des navires au quai est essentiel à l'entreprise.

RTFT effectue des dragages d'entretien dans sa zone portuaire depuis une trentaine d'années. Le premier programme décennal de dragage d'entretien a été mis en place en 1995. Un deuxième programme décennal a été mis en place en 2007. Le programme de dragage proposé actuellement couvre lui aussi une période de 10 ans, soit de 2017 à 2026.

Entre 1996 et 2004, le volume de sédiments dragués a été relativement faible, soit 258 m³ par année. Entre 2007 et 2014, les volumes dragués sont demeurés approximativement similaires, variant entre 215 et 775 m³ par année. Il est intéressant de noter que durant cette période, il y a eu deux années où aucun dragage d'entretien n'a été effectué.

Dans le cadre du programme de dragage d'entretien 2017-2026, l'initiateur s'attend à ce que le volume de sédiments dragués soit du même ordre de grandeur que les programmes précédents. Le programme de dragage inclut également la gestion des matériaux dragués en milieu terrestre.

Ce programme est assujéti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement en vertu du paragraphe 2 b, puisqu'il requiert des travaux de creusage et de remblayage sur plus de 300 mètres de longueur dans le fleuve Saint-Laurent.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction des projets en milieu hydriques et industriels en collaboration avec les unités administratives concernées du MDDELCC ainsi que les ministères suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Estrie et de la Montérégie;
- la Direction du programme de réduction des rejets industriels et des lieux contaminés;
- la Direction du suivi de l'état de l'environnement;
- le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le Secrétariat aux affaires autochtones.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- WSP. 2016. Renouvellement du programme décennal de dragage d'entretien au quai de Rio Tinto Fer et Titane Inc. à Sorel-Tracy. Étude d'impact sur l'environnement. Rapport produit pour Rio Tinto Fer et Titane Inc., pagination multiple et annexes;

- WSP. 2016. Programme décennal de dragage d'entretien au quai de Rio Tinto Fer et Titane Inc. à Sorel-Tracy. Étude d'impact sur l'environnement – Addenda 1, Réponses aux questions du MDDELCC du 12 août 2016. Rapport produit pour Rio Tinto Fer et Titane Inc., 41 pages et annexes;
- Lettre de M^{me} Valérie Fortin, de Rio Tinto Fer et Titane inc., à M. Guillaume Thibault, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, datée du 9 février 2017, concernant des informations complémentaires à l'addenda numéro 1 et des engagements particuliers, 3 pages et 1 pièce jointe.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée de juin 2014. De plus, l'initiateur s'est engagé à déposer un résumé de l'étude d'impact au plus tard à la date de la signature des lettres mandat du ministre annonçant le début de la période d'information et de consultation publiques qui sera tenue par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



Guillaume Thibault, M. Sc Eau, M. Sc. Biologie végétale
Chargé de projet
Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels

